



[Le plan de déplacements urbains](#)

31 janvier 2015 - 17 : 09

Depuis le 27 janvier 2014, la politique de Brest métropole en matière de déplacements fait totalement partie du Plan local d'urbanisme (PLU) qui regroupe les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et intègre les orientations du Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Pour aller plus loin :

- Les orientations générales de la politique de déplacement sont exprimées dans le [Projet d'Aménagement et de Développement Durable \(PADD\)](#) (pages 40 à 45)
- Le programme d'action est décrit dans les [Orientations Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#) thématiques déplacement (pages 31 à 70)
- Les éléments de diagnostic sont présentés dans [le rapport de présentation du PLU](#): (pges 95 à 122 et 322 à 342)
- En complément, vous pouvez également consulter le [Plan Climat Energie Territorial](#)